

Abattu et retrouvé
dans une zone de haute montagne,
près de la station
de ski de Guzet, le 9 juin.



Yoann, berger, entre Florent (à g.),
son stagiaire, et Antoine, fils d'éleveur. Sur l'estive
de Pouilh, dans l'Ariège, le 14 juin.

Photos **Philippe Petit**
Reportage **Mariana Grépinet**

LA GUERRE DE L'OURS

« Si c'est pour qu'elles soient enfermées, autant rester en bas ! » tempête Yoann. Aux bergers comme lui, on explique qu'il faudrait regrouper les bêtes la nuit. Mais après de longs mois, celles-ci profitent des beaux jours pour s'égailler librement sur les pâturages d'altitude. Et se retrouvent aujourd'hui sans défense face à une espèce protégée. De ce sanglant paradoxe, La Fontaine aurait tiré une fable. Les deux camps adverses en font, eux, une bataille qui semble inexorable.

**DEPUIS LEUR RÉINTRODUCTION
DANS LES PYRÉNÉES, ILS SE RÉGALENT DE
BREBIS PENDANT L'ÉTÉ.
LA MORT D'UN MÂLE TUÉ PAR BALLES
RAVIVE LE DÉBAT**



Un ours immortalisé par un piège photographique à 2h20 du matin, le 5 avril, à 5 kilomètres de la station de ski de Guzet.

Une brebis éventrée retrouvée dans l'estive de Pouilh à l'été 2019.

AUTREFOIS, ON METTAIT LES CLOCHES AUX PLUS BELLES BREBIS POUR NE PAS LES PERDRE. AUJOURD'HUI, ELLES AIDENT LEUR TUEUR À LES REPÉRER

De notre envoyée spéciale en Ariège **Mariana Grépinet**

Il est à bout. Ce 9 juin, Philippe Perisse accompagne l'agent de l'Office français de la biodiversité (OFB) qu'il a appelé pour faire constater l'attaque de cinq de ses brebis, près de la station de ski de Guzet, à la limite de la frontière espagnole. Mais le chien du fonctionnaire les entraîne un peu plus loin, vers le corps sans vie d'un ours. Selon l'autopsie menée par les experts de l'école vétérinaire de Toulouse, l'animal a été tué de plusieurs balles. L'enquête est en cours. L'infraction est passible de 150000 euros d'amende et trois ans de prison. Elisabeth Borne, alors ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé dans un Tweet que l'Etat allait déposer plainte. Le service minimum pour une espèce protégée. « On ne peut plus tenir. L'an dernier, sur l'estive, on a perdu 100 brebis. L'ours tue le pastoralisme », confie Philippe Perisse. La police lui a pourtant interdit de répondre aux journalistes. Mais sa colère est trop forte. L'été dernier, pendant les quatre mois où les troupeaux paissent sur les pâturages pyrénéens, 29 de ses 180 bêtes ont été « prédatées » – c'est le terme officiel – par le plantigrade. « Je connais

plein de gens qui sont pour l'extinction de l'espèce », lâche l'éleveur, qui pourrait bien, lui aussi, en faire partie.

Dans cette région, la transhumance est une tradition autant qu'une fête. Mais cette année ne ressemble pas aux précédentes. Au lieu de partir ensemble, accompagnés par les habitants qui emportent leur pique-nique, les troupeaux montent en ordre dispersé. La faute au coronavirus. Pas seulement. Certains hésitent, retardent le moment en se disant que ce sera toujours ça de pris pour leurs ovins. Ce matin du samedi 13 juin, Roger Galej, 56 ans, menuisier, emmène ses 24 brebis à l'estive de Pouilh. Nadine et Patrick Estaque, eux, grimpent avec une soixantaine de bêtes. « En haut, elles sont à l'air, l'herbage est de qualité et, quand elles descendent, elles sont magnifiques », explique Nadine. « Les ours vont se régaler, oui ! » souffle Roger. Eric Dymarsky, lui, est venu en repérage avec son fils. L'élevage est son unique activité. Il a installé les deux tiers de son troupeau, soit 600 bêtes, sur une estive voisine. Mais il lui en reste 100 autres à placer. Il sait que les ours sont nombreux ici. Une cinquantaine, d'après les autorités. Entre 60 et 80, corrige Philippe

Lacube, le président de la Chambre d'agriculture d'Ariège. En ce début d'année, quatre portées – soit sept nouveaux oursons – ont déjà été repérées. Biologiquement, tout se passe bien pour l'espèce dont il ne restait qu'une poignée de spécimens en 1995. Les deux dernières réintroductions, avec des bêtes en provenance de Slovaquie, datent de 2018. Huit autres animaux avaient été relâchés en 1996, 1997 et 2006, en vertu d'une directive européenne imposant à la France la restauration d'une population viable d'oursidés dans les Pyrénées. Mais les pro-ours, rappelant l'Etat à son engagement, réclament le remplacement de l'ours tué, « seul moyen d'envoyer un signal clair et ferme aux braconniers », veut croire Alain Reynes, de l'association Pays de l'ours Adet. Il rappelle que c'est le deuxième ours perdu cette année, après Cachou, trouvé mort en avril à la frontière espagnole. Pour ce dernier, les éleveurs, réunis au refuge de Pouilh à l'heure de l'apéritif, croient tous à la thèse de l'empoisonnement involontaire. Ils ont appris, comme l'a d'ailleurs révélé « La Vanguardia », qu'une expérimentation était en cours consistant à cacher des fongicides dans des carcasses d'animaux pour dégoûter l'ours de la viande. Chaque décès charrie son lot de légendes. En 2007, « la terreur des troupeaux », « la psychopathe des estives », une ourse slovène « à problèmes » accusée de tuer pour le plaisir et pas seulement pour la faim, avait – opportunément ? – été percutée à deux reprises et notamment par la Kangoo 4x4 d'un militaire...

Tous les éleveurs savent que Yoann Keriguy, qui entame sa neuvième saison dans l'estive, son comparse Joseph, dit Jojo, et leur stagiaire Florent feront tout pour protéger leurs brebis. Ces deux dernières années, les attaques ont redoublé. Yoann a la mémoire des chiffres. En



Sur un rocher marqué d'un signe de grande randonnée (GR), une inscription accuse l'ours de vider les alpages.

2019, sur les 2 304 bêtes, 124 ont été tuées par l'ours et leurs propriétaires indemnisés pour cela, 105 furent déclarées « manquantes » sans indemnités. « Avant, on avait 2 % de pertes naturelles : un animal qui se casse la gueule dans les cailloux, un autre qui se fait piquer par une vipère... Aujourd'hui, c'est 10 à 12 % », calcule-t-il. Alors, bien sûr, le système d'indemnisation est généreux. Il a même été revu à la hausse, passant de 165 à 240 euros par brebis prédatée, la différence visant à prendre en compte l'agneau qui ne naîtra pas à l'automne, car la plupart des brebis sont « pleines ». Mais l'argent ne compense pas l'usure, l'investissement quotidien, le sentiment d'impuissance des agriculteurs et des bergers. Dans sa veste polaire bleu Klein élimée, casquette posée sur son crâne dégarni, Yoann, 33 ans, ne mâche pas ses mots. Il se recoupe un morceau de saucisson – il déteste le fromage, presque une offense ici où l'assiette de tomme et de crottin de brebis circule entre les mains expertes – et conclut : « La cohabitation est impossible avec le prédateur. » « Les 10000 euros, il faut les donner au tueur », lance un éleveur évoquant la récompense promise par l'ONG Sea Shepherd à qui permettrait d'identifier le responsable de la mort de l'ours dernièrement abattu. Une somme passée depuis à 30000 euros. L'arrêté signé par Elisabeth Borne, lui, est passé inaperçu. Il vise pourtant à tenter d'apaiser un peu la colère des paysans en autorisant « l'effarouchement de l'ours », « à l'aide de moyens sonores, olfactifs et lumineux », précise le texte publié au « Journal officiel ». L'an dernier, deux agents de l'ONCFS (aujourd'hui OFB) sont venus passer une nuit près des brebis. Ils ont fait peur à deux oursons. « Mais pendant ce temps-là, crac ! la mère en a pris une », raconte Yoann. L'arrêté prévoit



Une piqûre d'antibiotiques pour cette brebis malade. De g. à dr. : Florent, Yoann, Antoine, Eric et Roger.

aussi la possibilité, pour des « personnes qualifiées », de tirer avec des cartouches en caoutchouc. « Autant lui lancer une boule cotillon ! » s'emporte Yoann. Lui a droit à la bombe à poivre, mais il n'a toujours rien reçu. « Un matin, je me suis retrouvé à moins de 40 mètres d'un gros mâle. J'ai crié, sifflé, et il est parti, tranquille, comme ça », raconte-t-il en imitant, d'un pas lourd, la démarche de l'ours. Ce matin, aucune perte à déplorer. Le berger fait un détour pour aider une grappe de brebis isolées à redescendre. « C'étaient les tiennes, Roger ! lance-t-il trois heures plus tard à son ami menuisier. J'ai reconnu les cloches. » En mettre ou ne pas en mettre, telle est la question. « Avant », les plus belles bêtes en portaient afin d'éviter d'être perdues. Aujourd'hui, leur tintement aide le plantigrade à les repérer. Inutile d'envisager d'en équiper les plus chétives. « Il est malin, il ne les prendra pas ! s'esclaffe Roger. A tous les coups, on est perdant... » Comme chaque dimanche, Yoann réunit le cheptel dans l'enclos proche du refuge principal, pour soigner celles qui en auraient besoin. La veille, un nouveau troupeau est arrivé. Il faut recompter. On s'y met à plusieurs. Paco nous a affecté les « putes d'ours ». Ce n'est pas une blague. Un propriétaire a ainsi « pégué » ses brebis en vert bouteille, marquant à l'encre leur toison. « L'éleveur qui me les a vendues n'arrêtait pas de répéter ça. Quand je lui ai dit que je voulais prendre ce nom, il m'en a offert cinq de plus ! » se marre l'intéressé, Gabriel de Launay. « Les pro-ours ne vivent pas là, mais ils sont meilleurs en com' que nous... » analyse-t-il. Lui a compris qu'autour de l'ours se jouait une autre guerre. Celle de l'image. ■

« CE N'EST PAS L'OURS QUI FAUCHERA LES ALPAGES POUR LES RENDRE ACCESSIBLES À TOUS »